



N° 01 – JANVIER 2019

INFORMATIONS STATISTIQUES

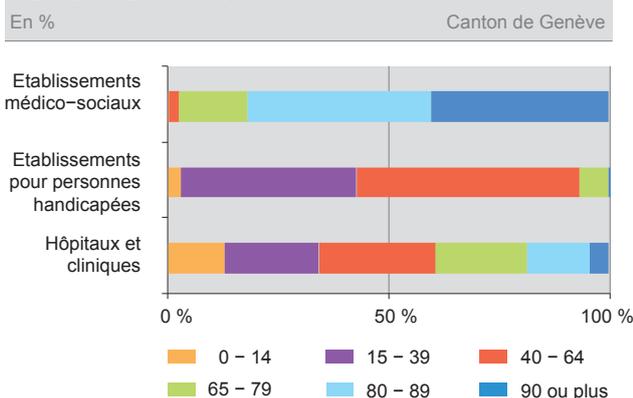
LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ À GENÈVE : RÉSULTATS 2017

En 2017, dans le canton de Genève, les 54 établissements médico-sociaux (EMS), qui disposent de 4 065 lits, ont hébergé 5 306 personnes. Les 18 établissements pour personnes handicapées (EPH), qui accueillent également des personnes alcooliques ou toxicodépendantes, comptent 1 103 lits et ont accueilli 1 192 personnes. De leur côté, les hôpitaux et cliniques mettent à disposition 2 556 lits. Ils ont traité 83 385 cas¹.

Dans les EMS, huit personnes sur dix ont 80 ans ou plus. Dans les EPH, deux tiers des pensionnaires ont moins de 50 ans. Dans le secteur hospitalier, quatre patients sur dix ont 65 ans ou plus.

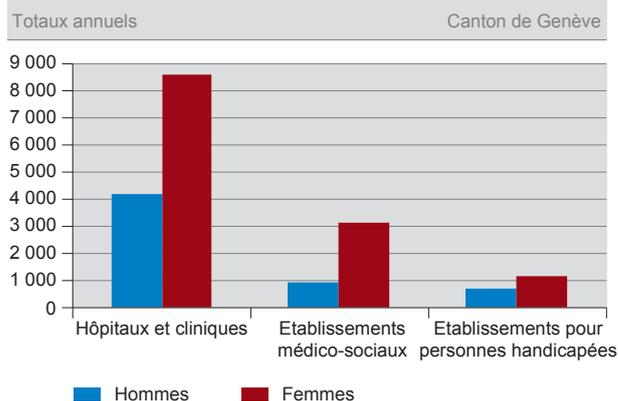
Les EMS comptent 4 057 emplois exprimés en équivalents plein temps au cours de l'année, les EPH 1 869 et les hôpitaux et cliniques 12 883. Ce sont majoritairement des femmes qui sont employées dans chacun de ces trois types d'établissement.

Répartition des cas traités ou des personnes hébergées selon le groupe d'âges, par type d'établissement de santé, en 2017



Source : OFS - Statistique médicale des hôpitaux - Statistique des institutions médico-sociales

Emplois exprimés en équivalents plein temps, selon le sexe et le type d'établissement de santé, en 2017



Source : OFS - Statistique administrative des hôpitaux - Statistique des institutions médico-sociales

¹ Cas d'hospitalisation sortis durant l'année. Une personne hospitalisée à plusieurs reprises est comptabilisée comme autant de cas hospitaliers.

ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX (EMS)

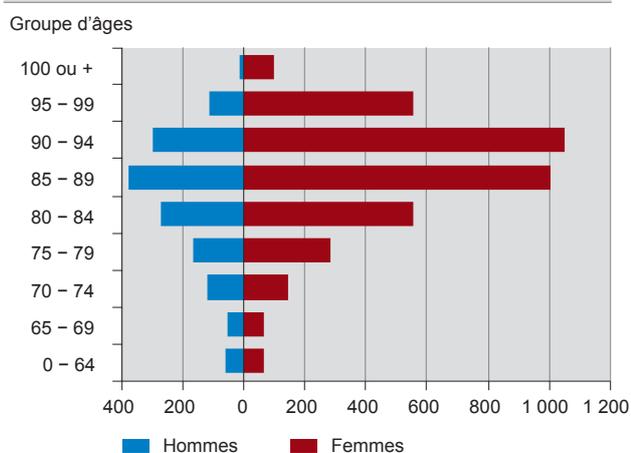
Durant l'année 2017, dans le canton de Genève, 5 236 personnes ont été hébergées en long séjour dans un EMS, pour un total de 1,451 million de journées d'hébergement.

A côté des longs séjours, des places d'accueil pour les courts séjours ont été réintroduites depuis 2015 pour une période d'essai. Trois lits étaient à disposition en 2017 ; ils ont accueilli 70 personnes au cours de l'année.

Les trois quarts (73 %) des résidents sont des femmes. Plus l'âge augmente, plus leur part relative est importante (84 % parmi les 95 ans ou plus).

Personnes hébergées dans les établissements médico-sociaux, selon le sexe et le groupe d'âges, en 2017

Totaux annuels Canton de Genève



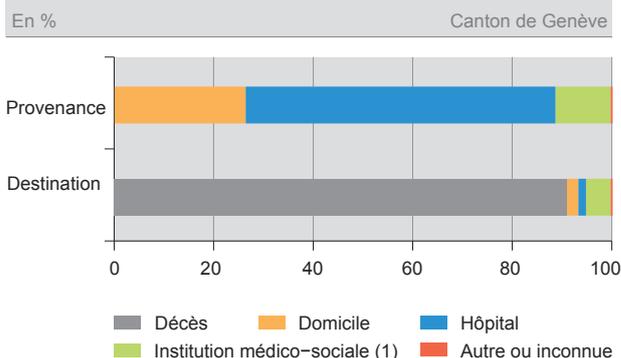
Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

Les personnes âgées de 80 ans ou plus représentent 82 % du total des pensionnaires.

Au cours de l'année 2017, 1 354 personnes ont intégré un EMS pour un hébergement en long séjour. La majorité d'entre elles (62 %) y sont entrées à la suite d'un séjour hospitalier. L'âge moyen à l'entrée est de 86 ans et 3 mois pour les femmes et de 84 ans pour les hommes.

Au cours de la même période, 1 249 personnes en sont sorties. En toute logique, le décès est le motif de sortie le plus fréquent (91 % des sorties). Les personnes décédées en EMS ont en moyenne 86 ans et 5 mois pour les hommes et 89 ans et 6 mois pour les femmes. A titre de comparaison, l'âge moyen au décès dans l'ensemble de la population résidente âgée de 65 ans ou plus est, en 2017, de 81 ans et 11 mois pour les hommes et de 85 ans et 7 mois pour les femmes. Il est ainsi moins élevé que celui des personnes décédées en EMS.

Répartition des personnes entrées dans un établissement médico-social selon la provenance et répartition des personnes sorties selon la destination, en 2017



(1) Maison pour personnes âgées, home médicalisé, institution pour personnes handicapées, institution pour personnes dépendantes, établissement pour cas psychosociaux.

Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

Depuis 2006, année du premier relevé dans son format actuel, l'âge des personnes à l'entrée en EMS et l'âge au décès des résidents en EMS n'ont que très peu évolué.

A fin 2017, parmi l'ensemble des personnes âgées de 80 ans ou plus résidant dans le canton, 13 % vivent dans un EMS et 37 % reçoivent des prestations de soins à domicile. Par conséquent, la moitié vivent à domicile de façon indépendante, en bénéficiant parfois d'autres formes de soutien (prise en charge par l'entourage, activité en foyer de jour, etc.).

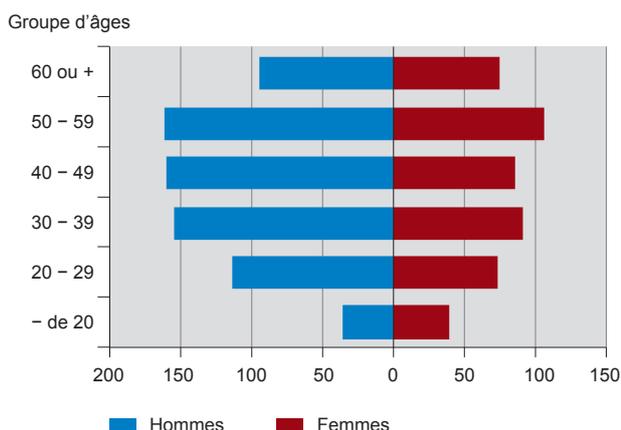
La durée de séjour des résidents est de 3 ans et 2 mois en moyenne. Elle est plus courte pour les hommes que pour les femmes (2 ans et 7 mois, contre 3 ans et 5 mois).

En 2017, 4 057 emplois exprimés en équivalents plein temps (EPT) ont été recensés durant l'année dans les EMS genevois, ce qui correspond à un EPT par lit disponible. Huit employés sur dix sont des femmes. Tout sexe confondu, le secteur des soins regroupe 65 % des employés et le secteur socio-hôtelier (qui comprend aussi le personnel administratif) les 35 % restants. Dans le secteur des soins, 26 % des employés n'ont pas de formation post-obligatoire, contre 50 % dans le secteur socio-hôtelier.

ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES HANDICAPÉES (EPH)

Les caractéristiques de la population hébergée dans les EPH (1 192 personnes) sont différentes de celles des EMS. La population est plus jeune : deux tiers des pensionnaires sont âgés de moins de 50 ans, et les hommes sont majoritaires (60 %). Le handicap mental (41 %) est l'infirmité la plus souvent recensée.

Personnes hébergées dans les établissements pour personnes handicapées, selon le sexe et le groupe d'âges, en 2017
Totaux annuels Canton de Genève

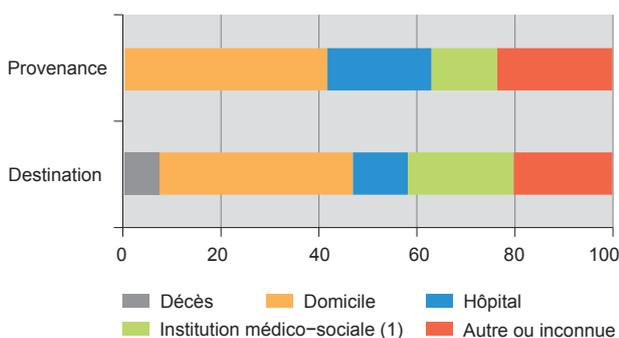


Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

Au cours de l'année 2017, 171 personnes ont intégré un EPH, dont 71 proviennent de leur domicile, 37 de l'hôpital et 23 d'une autre institution médico-sociale. Par ailleurs, 124 personnes en sont sorties. Les séjours se terminent le plus souvent par un retour à domicile (40 %) ou par un changement d'institution médico-sociale (22 %).

Dans les EPH, 1 869 EPT ont été dénombrés durant l'année. Plus de six employés sur dix sont des femmes. Par ailleurs, 15 % des employés n'ont pas de formation post-obligatoire.

Répartition des personnes entrées dans un établissement pour personnes handicapées selon la provenance et répartition des personnes sorties selon la destination, en 2017
En % Canton de Genève



(1) Maison pour personnes âgées, home médicalisé, institution pour personnes handicapées, institution pour personnes dépendantes, établissement pour cas psychosociaux.

Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

HÔPITAUX ET CLINIQUES

En 2017, le secteur hospitalier stationnaire compte 2 556 lits, dont 616 sont mis à disposition par les cliniques privées. Le taux d'occupation atteint 88 % dans les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et 57 % dans les cliniques privées.

Au total, près de 83 400 hospitalisations ont été recensées. Les femmes en groupent 55 %. En enlevant les cas liés aux grossesses ou accouchements², la part des femmes dans le total des séjours hospitaliers passe à 51 %, une proportion similaire à celle observée dans l'ensemble de la population résidente.

Les HUG prennent en charge 70 % des hospitalisations, les cliniques privées les 30 % restantes.

L'ensemble des cas sortis durant l'année représente 908 761 journées d'hospitalisation. La durée moyenne de séjour s'élève à 10,9 jours (cliniques privées : 5,9 jours; HUG : 13,1 jours). Les personnes âgées de 80 ans ou plus représentent 30 % des journées d'hospitalisation et 18 % des patients, alors que leur part dans la population résidente du canton s'élève à 5 %.

Pour 45 % des cas, le séjour hospitalier est planifié et 44 % des hospitalisations font suite à une admission aux urgences. Les naissances représentent 8 % des admissions.

Les accouchements

En 2017, 6 172 accouchements ont été enregistrés dans les hôpitaux et les cliniques (y compris les maisons de naissance) du canton de Genève. Deux tiers d'entre eux (4 057) ont eu lieu aux HUG et le tiers restant (2 115) dans les cliniques privées. Aux HUG, 29 % des accouchements ont eu lieu par césarienne. Cette part est de 38 % dans les cliniques privées. La grande majorité des femmes qui ont accouché dans les hôpitaux et cliniques genevois sont domiciliées dans le canton (88 %), 7 % en France, 4 % dans le canton de Vaud et le 1 % restant dans d'autres cantons ou d'autres pays. Par ailleurs, au cours de l'année, les sages-femmes se sont occupées de 13 accouchements à domicile.

En 2017, 14 % des patients sont domiciliés hors des frontières cantonales, que ce soit dans un autre canton (7 %) ou à l'étranger (7 %). La part de patients domiciliés à l'étranger est plus importante dans les cliniques privées (10 %) qu'aux HUG (6 %). Après les Grisons, Genève est le canton qui enregistre la part la plus importante de patients habitant à l'étranger. Cette part tend à diminuer depuis 2012, année où elle avoisinait les 9 %.

Genève se caractérise également par une faible proportion de résidents traités hors canton (5 %). Parmi les 3 700 Genevois soignés dans un autre canton, sept sur dix l'ont été dans le canton de Vaud.

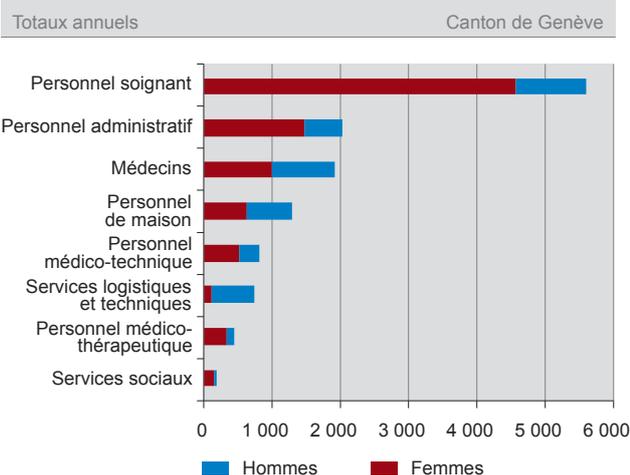
² Diagnostic principal attribué au chapitre « grossesse, accouchement et puerpéralité » de la CIM-10-GM.

En ce qui concerne l'infrastructure médico-technique, les hôpitaux et cliniques disposent de 69 salles d'opération et de 22 salles d'accouchement. Par ailleurs, ils exploitent 14 appareils IRM, qui ont permis de réaliser 39 000 examens, dont 31 000 dans le cadre de l'activité ambulatoire de l'établissement, ainsi que 14 scanners, utilisés pour 60 700 examens (35 500 ambulatoires).

Les établissements de santé hospitaliers comptent 12 883 EPT, dont 16 % dans les cliniques privées. Les deux tiers (67 %) des emplois sont occupés par des femmes. Les fonctions « services sociaux » et « personnel soignant » sont celles où la part de femmes est la plus importante (respectivement 88 % et 81 %). A l'inverse et sans surprise, les femmes sont rares (14 %) dans les « services logistiques et techniques ».

Les femmes représentent 52 % des EPT du corps médical (y compris médecin assistant), alors qu'en 2010, cette part n'était que de 47 %. A l'échelon suisse, on s'approche de la parité (49 %).

Emplois exprimés en équivalents plein temps dans les hôpitaux et les cliniques, selon le sexe et la fonction, en 2017



Source: OFS - Statistique administrative des hôpitaux

SOURCES STATISTIQUES

Les données relatives aux hôpitaux et cliniques proviennent de la *statistique des établissements de santé (soins intra-muros)*, établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS) en étroite collaboration avec les cantons. Elle se compose d'un volet médical (*statistique médicale des hôpitaux*), portant sur les cas d'hospitalisation, et d'un volet administratif (*statistique administrative des hôpitaux*), portant sur l'offre de prestations, le personnel et les comptes. Les établissements entrant dans le champ de la statistique à Genève sont, d'une part, les Hôpitaux universitaires de Genève (y compris les cliniques de Joli-Mont et de Montana) et, d'autre part, les cliniques privées et les maisons de naissance. Il faut noter que, pour le volet administratif de cette statistique, une clinique privée n'a pas communiqué les données pour l'année 2017. Pour cette clinique, les données de 2016 ont été reportées pour 2017.

Les données relatives aux établissements médico-sociaux (EMS) et aux établissements pour personnes handicapées et autres (EPH) du canton de Genève proviennent de la *statistique des institutions médico-sociales*. Conduite également par l'Office fédéral de la statistique (OFS), en collaboration étroite avec les cantons, cette statistique consiste en un relevé exhaustif des activités intra-muros des institutions médico-sociales. Le relevé porte essentiellement sur l'offre de prestations, le personnel employé, les personnes hébergées et la comptabilité.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Des compléments d'information peuvent être consultés sur le site Internet :

https://www.ge.ch/statistique/domaines/aperçu.asp?dom=14_02